



PAROISSE SAINT ALBERT LE GRAND

Chants de la messe du

14 avril 2024

3^{ème} dimanche de Pâques (année B)

Chant d'entrée :

R/ Qu'exulte tout l'univers, que soit chantée en tous lieux, la puissance de Dieu.

Dans une même allégresse terre et cieux dansent de joie, chantent alléluia.

1. Par amour des pécheurs la lumière est venue,
Elle a changé les cœurs de tous ceux qui l'ont reconnue.
2. Vous étiez dans la nuit, maintenant jubilez.
Dieu vous donne la vie, par amour Il s'est incarné.
3. Exultez rendez gloire, chantez que Dieu est bon,
Christ est notre victoire, Il est notre Résurrection.

Aspersion :

1. J'ai vu des fleuves d'eau vive **Alléluia, Alléluia**. Jaillir du côté du temple **Alléluia, Alléluia**
2. J'ai vu la source du temple **Alléluia, Alléluia**. Grandir en un fleuve immense **Alléluia, Alléluia**
3. Tous ceux que lave l'eau vive **Alléluia, Alléluia**. Acclament et chantent ta gloire **Alléluia, Alléluia**

Psaume 4 : Sur nous, Seigneur, que s'illumine ton visage.

Prière universelle : Par Jésus-Christ ressuscité, exauce-nous Seigneur.

Communion :

R/ A l'Agneau de Dieu soit la Gloire, à l'Agneau de Dieu la victoire,

A l'Agneau de Dieu soit le règne pour tous les siècles, Amen.

1. Élevé à la droite de Dieu, couronné de mille couronnes,
Tu resplendis comme un soleil radieux ; les êtres crient autour de ton trône.
2. L'Esprit Saint et l'épouse fidèle disent : " Viens ! " C'est leur cœur qui appelle.
Viens, ô Jésus, toi l'Époux bien-aimé ; tous tes élus ne cessent de chanter.
3. Tous les peuples et toutes les nations, d'un seul cœur avec les milliers d'anges,
Entonneront en l'honneur de son Nom, ce chant de gloire avec force et louange.

Sortie :

R/ Criez de joie. Christ est ressuscité ! Il est vivant comme il l'avait promis.

Criez de joie. Christ est ressuscité ! Il nous ouvre la Vie !

1. Au milieu de notre nuit, la lumière a resplendi.
La vie a détruit la mort. Christ ressuscité !
2. Vous les anges, louez le, exultez depuis les cieux !
Tous les vivants louez Dieu ! Christ ressuscité !

Prière pour les vocations : Seigneur, nous croyons que Tu appelles tout homme à aimer et à servir ses frères et sœurs. Tu appelles les croyants à chercher les chemins de l'amour que Tu nous offres. Tu demandes aux Chrétiens d'annoncer l'Évangile en suivant les pas de Jésus, en cherchant la sainteté. Nous t'en prions : Donne à Ton Eglise, au diocèse de Paris en particulier, la joie de voir naître et grandir de nouvelles vocations de prêtres par amour pour Toi et pour tous ceux que Tu aimes. Que les familles, les paroisses et tous les groupes chrétiens soient des lieux où s'épanouissent toutes les vocations : dans la vie laïque, dans le mariage ou dans le célibat, dans la vie consacrée et la vie religieuse, dans les ministères de prêtre et de diacre. Que chacun éprouve la joie de se savoir aimé, infiniment aimé de Toi, au point de désirer mettre sa vie au service de Ton amour. Nous Te le demandons à Toi qui vis et règnes pour les siècles des siècles. Amen.

« Je sais bien que vous avez agi dans l'ignorance, vous et vos chefs », dit Pierre aux juifs de Jérusalem (Ac 3). Et cette ignorance n'est pas une petite affaire puisqu'elle les a conduits à « tuer le Prince de la vie » !

Ce n'est donc pas un hasard si l'Église s'est toujours souciée de l'instruction des hommes, fondant des écoles dans le monde entier au long de son histoire, car l'éveil de l'intelligence est une condition essentielle de la liberté. Seule la vérité rend libre (cf. Jn 8,32), libre en particulier de choisir entre le bien et le mal, libre de choisir la vie véritable (cf. Dt 30,15).



Saint Thomas d'Aquin nous apprend que « *la loi naturelle n'est rien d'autre que la lumière de l'intelligence mise en nous par Dieu ; par elle, nous connaissons ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter* ». Mais la Révélation nous indique aussi ce que nous pouvons facilement vérifier : la conscience de l'homme est obscurcie par le péché. Nous pouvons confondre le bien et le mal. Voilà pourquoi il est nécessaire d'être éclairé, que cette loi de Dieu soit à nouveau énoncée. Notre bonheur en dépend car nous ne sommes que des créatures, soumises à des limites. Nous ne pouvons pas tout.

Mais si la société a désormais largement intégré l'enjeu de formation des enfants en rendant l'école obligatoire (depuis 1882 en France), cette notion de loi naturelle si traditionnelle dans l'Eglise est aujourd'hui sérieusement mise à mal en occident. L'éclipse de Dieu a largement conduit l'homme à refuser les lois qu'il ne s'est pas donné à lui-même, dans la limite qu'imposent les enjeux d'une vie en société : la liberté de l'un s'arrêterait ainsi essentiellement où commence celle de l'autre... Cette mentalité imprègne désormais la pensée commune, et cela, dès l'école. On entend ainsi aujourd'hui qu'un enfant peut choisir d'« être » un garçon ou une fille s'il se « sent » tel, indépendamment de questions biologiques objectives, et il n'est déjà plus guère permis de s'élever publiquement contre un subjectivisme aussi radical. Or, le drame des idéologies, que trahissent ordinairement leurs prétentions totalitaires, c'est qu'elles sont des systèmes de pensées déconnectées du réel. Et si leurs erreurs finissent toujours par devenir manifestes, que de dégâts elles peuvent engendrer avant cela !

La vérité, elle, ne s'impose jamais à force d'injonctions, de lois humaines, d'intimidations ou de condamnation. Elle s'impose par la seule force de la vérité elle-même qui s'éprouve précisément dans le réel... et dans le temps !

A chaque fois que l'homme a voulu inventer un nouveau monde, un « nouvel homme », en rupture de tradition, il est allé à sa propre perte. Car l'homme est le même hier, aujourd'hui et demain. Il demeure toujours soumis aux mêmes lois de son Créateur et exposé au même tentateur. En réalité, il n'y a qu'un seul homme nouveau, c'est Jésus Christ ressuscité, à jamais vivant, qui veut nous partager sa propre vie, et il nous revient plus que jamais d'en être les témoins. P. Thierry de Lesquen +

Agenda :

- Dimanche 14 avril, **3^{ème} dimanche de Pâques** : messes à 11h et 19h.
Déjeuner (« table ouverte » à tous) à l'issue de la messe. **Nous comptons toujours sur vous pour vous inscrire** sur le tableau au fond de l'église **pour préparer un repas** et nous aider ainsi à accueillir ceux qui voudront se joindre à nous dans les semaines à venir.
- Mercredi 17 avril : partage d'évangile à 20h en salle saint Paul (comme tous les mercredis).
- Samedi 27 avril vers 9h15 : petit déjeuner partagé
- Samedi 27 avril à 11h : reprise de l'aumônerie des collégiens et de la prière des mères.
- Dimanche 28 avril à 9h30 : *éveil à la foi* pour le 4-6 ans et reprise du catéchisme pour les ce1-cm2
- Samedi 4 mai de 15h à 17h : rencontre des toutes les fraternités paroissiales. Rendez-vous à la chapelle du saint Sacrement à 15h.

Pour vous aider à rencontrer personnellement le Christ,

un (nouveau) **parcours** « *Venez et voyez* » vous est proposé les **14, 21, 28 mai et 4 juin** prochain, de 20h30 à 22h30. Pour vous inscrire, contactez le secrétariat de la paroisse : secretariat@saintalbertlegrand.fr - 01 45 89 19 76

- Vendredi 24 mai à 19h45 : prochaine *prière des malades* dans la chapelle du Saint Sacrement.
- Samedi 8 juin : journée des pères (à Massabielle). Contactez Laurent Zeller pour participer à la journée.
- Samedi 15 juin : journée des mères (à Notre Dame de l'Ouye).
- Dimanche 23 juin : **journée paroissiale de fin d'année**. Réservez votre après-midi !

Bénédictio de maisons : pendant tout le temps pascal, vous pouvez demander à un prêtre de la paroisse de venir bénir votre appartement. N'hésitez pas !

La paroisse organise un pèlerinage à Assise avec la paroisse Sainte Rosalie du 1^{er} au 4 juillet 2024.

Des feuilles d'inscriptions sont disponibles au fond de l'église

Horaires des célébrations :

- **Le dimanche** : messes à **11h et 19h**.
- Le lundi : **chapelet** à 18h15 suivi de la messe à 19h.
- Du mardi au vendredi : laudes à 8h10, messes à 8h30 et 19h.
- Le samedi : laudes à 8h10 et messe à 8h30 et prière dans l'esprit de Taizé à 11h.
- **Adoration eucharistique** : de 18h à 19h mardi, mercredi, vendredi, de 19h30 à 20h30 le jeudi et de 19h à 20h le samedi.

Accueil des prêtres et confessions : le jeudi de 17h30 à 18h45 et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 17h à 18h50 – confessions également possibles pendant les temps d'adoration.

Secrétariat paroissial : du mardi au vendredi de **9h à 12h** et le mardi de **13h30 à 16h30** (au 123 rue de la Santé). Pour joindre le secrétariat : secretariat@saintalbertlegrand.fr ou 01 45 89 19 76.

Accueil par des paroissiens dans l'église : du lundi au vendredi de 10h30 à 16h30.

Toutes les informations paroissiales sont également disponibles sur le site : www.saintalbertlegrand.fr.

In dulcedine societatis, quaerere veritatem - « Dans la douceur de la fraternité, chercher la vérité » (St Albert le Grand)

